

Geneviève Zoïa

« La mixité à l'école peut-elle être attractive ? »

Nos derniers travaux (Zoïa/Visier « La carte scolaire et le territoire urbain », Puf, janvier 2009) montrent sur une agglomération représentative par sa taille et par sa variété du territoire urbain français, que niveau scolaire, image, ambiance, capacité d'attraction des collèges vis-à-vis des parents et des personnels sont largement fonction du public scolarisé. Cette recherche s'inscrit dans un espace sociologique très documenté (A. Van Zanten, G. Felouzis, M. Duru, D. Meuret, M. Oberti). Mais comment interpréter cette situation de marché scolaire et surtout la considérer comme une ressource publique? A partir des six mille élèves inscrits en sixième en 2006-2007, nous caractériserons chaque collège par la moyenne des CPS (indicateur de niveau social) et par la variance (indicateur de mixité). Par ce couplage, nous voulons sortir de la confusion le niveau social moyen et la mixité : un collège mixte ne signifie pas un collège dont le niveau social est moyen ou bas, mais un collège dans lequel la diversité des catégories sociales est importante. Nous observons alors que ce qui fonctionne de fait comme une plus value ou une ressource varie fortement d'un collège à un autre. Le mélange social caractérise les collèges publics de centre ville, mais est plus limité dans le périurbain public et le privé, et enfin quasi-inexistant dans les quartiers très défavorisés. Cependant, la carte scolaire ne joue pas un rôle déterminant dans la présence ou l'absence de cette mixité sociale : on trouve aussi bien des situations de sectorisation respectée sans mixité que des situations de mixité construite par les contournements (Zoïa et Visier). Le respect de la sectorisation ne vaut donc pas construction ou préservation de cette mixité sociale, pas plus d'ailleurs que n'y réussit l'assouplissement de la carte scolaire. Trois lignes de partage apparaissent. La première oppose les établissements publics de centre ville aux établissements des quartiers populaires. La seconde différencie, au sein du centre, le pôle privé et le pôle public. La troisième oppose les établissements publics du péri urbain à ceux de la ville centre. Les établissements du centre ville ne sont pas les plus élevés socialement, ils sont surtout plus mixtes. Les collèges des quartiers difficiles sont plus ségrégués que les quartiers eux-mêmes, mais ce constat ne doit pas conduire à méconnaître la mixité qui persiste dans les centres. Nous observons sur des cas précis qu'établir un système de vases communicants entre les uns et les autres renforce un secteur privé dont le niveau social moyen s'élève, et face auquel aucun établissement du centre ne peut plus rivaliser. Si une politique du ghetto est indispensable tant la ségrégation est forte, elle ne peut tenir lieu de politique de mixité pour l'ensemble d'un bassin de formation. Dans des villes de la taille de celle que nous avons étudiée, le risque est de perdre la mixité des établissements du centre ville. Une politique offensive de mixité ne doit pas négliger ces établissements publics qui s'avèrent aujourd'hui les (faibles ?) remparts face à une polarisation toujours plus forte entre le public et le privé comme entre l'urbain et le périurbain (J. Donzelot). Enfin, une politique de mixité ne peut être fondée sur l'opacité. Sauf à considérer que les choix des familles sont fondés sur des réputations usurpées ou des rumeurs infondées, une gestion de la mixité doit pouvoir être énoncée et expliquée, tant les parents supportent mal la négation par les chefs d'établissement de la composition sociale effective de leur collège et l'opacité de la politique d'établissement. Les politiques qui visent à retenir les élèves dans des collèges que les parents ne reconnaissent pas comme « acceptables » ne sont pas tenables. Comment, dans ce cas, est-il possible de définir un objectif de mixité durable, dans lequel chacun trouverait suffisamment son compte pour ne pas partir ?